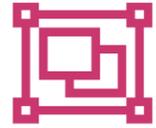


Cadre référent



L'INDH s'inscrit dans un projet de règne où l'être humain est placé au centre des politiques nationales dans un projet de société innovant pour un développement national durable.

L'INDH un volontarisme politique exprimé au plus haut niveau de l'Etat, d'en finir avec les situations d'inégalités sociales inacceptables et d'atteindre à plus long terme un niveau de développement humain escompté pour le pays.

Elle est profondément cohérente avec deux thématiques activement prônées par Sa Majesté le Roi : le nouveau concept de l'autorité et la politique de proximité et s'inscrit naturellement dans la continuité des grandes réformes engagées :

- Consolidation de l'Etat de droit,
- Elargissement des espaces de libertés,
- Renforcement des instances démocratiques,
- Consolidation et promotion de la démocratie locale.

Certes, l'objectif majeur et prioritaire de l'INDH est de lutter à court et moyen termes, contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité alors que fondamentalement et à plus long terme, l'objectif est de doter le pays d'un niveau de développement humain global élevé. Le Maroc étant engagé dans les objectifs de développement du Millénaire, l'INDH vient à point nommée permettre d'atteindre ces objectifs. Aussi ambitionne-elle :

- La mise à niveau sociale des quartiers pauvres et communes rurales défavorisées
- L'accessibilité aux infrastructures et services sociaux de base
- La promotion des emplois et activités générateurs de revenus stables
- de venir en aide aux personnes en grande vulnérabilité ou à besoins spécifiques.

L'INDH s'appuie sur une démarche déconcentrée qui respecte les principes suivants:

- Participation,
- Planification stratégique,
- Partenariat et convergence des actions,
- Bonne gouvernance.

La mise en œuvre de l'INDH obéit à une plateforme préparée par le gouvernement, sur la base des Hautes Instructions Royales, selon cinq programmes:

- lutte contre l'exclusion en milieu urbain ;
- lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
- lutte contre la précarité ;
- programme transversal ;
- programme de mise à niveau territoriale.

La Région du Grand Casablanca, étant considérée zone urbaine ou périurbaine, s'est vue attribuer trois programmes:

- lutte contre l'exclusion en milieu urbain ; ([Détail](#))
- lutte contre la précarité ; ([Détail](#))
- programme transversal. ([Détail](#))

Le schéma de mise en œuvre de l'INDH est basé sur une articulation harmonieuse entre les différents niveaux décisionnels : ([Détail](#))

- Le niveau central (Gouvernement : CS-CP)
- Le niveau intermédiaire (région CRDH : Comité Régional de Développement Humain ; province ou préfecture CPDH : Comité Provincial ou Préfectoral de Développement Humain)
- Le niveau local (Commune ou quartier CLDH : Comité Local de Développement Humain)
- Le niveau opérationnel (les EAQ : les équipes d'animation de quartiers).

Procédures spécifiques INDH :

Les souplesses financières développées grâce à l'INDH viennent amorcer des réformes profondes dans les finances publiques : Modernisation des systèmes de contrôle, Globalisation des crédits et grande responsabilisation au niveau de l'ordonnancement des crédits.

- Plafond de bon commandes 200.000 dh est déterminé par opération et non par ligne budgétaire.
- Plafond d'encaisse pour la dépense en régie est porté à 1 M dh.
- Le visa du CED est accordé avec observation non suspensive de l'engagement et du paiement.
- Des délais plus courts ont été adoptés pour l'ensemble du cycle de la dépense.

Contrôle :

Suivi en temps réel par le système d'information comptable et financier mis en place en réseau entre les services centraux du Ministère de l'Intérieur et l'ensemble des provinces et préfectures.

Organisation d'audits conjoints IGAT/IGF avec possibilité d'audit privé.